



## **Résolutions du Conseil communal du 10 février 2015**

Le conseil,

- Octroie un supplément à la prime de fin d'année 2014
- Prolonge un contrat de concession domaniale pour les tennis communaux
- Approuve
  - Une convention réglant les modalités de rétrocession du produit des amendes encaissées par la Région relatives aux logements inoccupés
  - Une convention avec l'asbl SETIS
- Prend connaissance des décisions du collège concernant :
  - L'acquisition de :
    - tables mange-debout
    - chauffages d'appoint
    - un enrouleur avec chariot
  - Marchés publics divers
  - La création d'une plaine de jeux
  - Le remplacement d'un circulateur de chauffage
- Prend connaissance du rapport d'activités 2013-2014 de l'ATL
- Approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2015
- Modifie cinq règlements-taxé
- Emet un avis quant à 2 comptes 2013 et 1 budget 2014 de Fabriques d'Eglises
- Modifie une convention dans le cadre du DAS
- Approuve des avenants et des décomptes dans les contrats de quartier Primeurs et Saint-Antoine
- Revoit le financement pour la rénovation lourde de la MQSA
- revoit le bail emphytéotique pour le centre de formation rue de Fierlant 80
- Approuve :
  - Le cahier des charges pour la construction d'un complexe d'équipements diversifiés et le réaménagement de la dalle Albert
  - Le cahier des charges pour la mission d'auteur de projet pour la rénovation de la crèche « les Bout'chics »
  - La convention d'occupation avec la Maison des jeunes de Forest
- Prend acte de la décision du collège relatif à l'exécution de la tranche conditionnelle pour la construction d'une nouvelle école néerlandophone

- Entend une interpellation
- Admet 2 agents à la retraite
- Accorde 2 pensions de survie
- Accorde 2 congés pour prestations réduites, 1 détachement pédagogique, 1 congé de paternité, 2 disponibilités pour convenances personnelles et 5 interruptions de carrière à des enseignants
- Ecarte 2 institutrices
- Procède à 61 désignations d'enseignants
- Prend 1 enseignant à charge